

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 Avenue de l'Usine BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<p><u>Extrait du Registre des Délibérations</u></p> <p>Conseil Communautaire, Séance du 15 février 2024</p>	<p>L'an Deux Mille vingt-quatre, le 15 février à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 09 février 2024, s'est réuni en séance publique ordinaire à la Salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel sous la Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président</p>
---	--

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BELLEAU Marie-Hélène, BIHOUE Yann, BILLOUX Bruno, BORIE Daniel, BOUCHER RÉZÉ Séverine, BOUQUET Thierry, BREL Chantal, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, CONGÉ Marie-Yvonne, COSTES Marie, DELPY Jean-Luc, GARGOWITSCH Sophie, GRASSET Éric, GUÉRIN Gilbert, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFOZ Michèle, LARIVIÈRE Yvette, LE CORRE José, MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, PICCOLI Jacques, POUCHOU Marie-Thérèse, SCHMITZ Jean-Marc, SOTTORIVA Olivier, STARCK Josiane, STREIFF Céline, TALET Marie-Lou, THÉLIOL Jean-Jacques, TORO Viviane, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Madame VIGNEAU Céline,
Messieurs ALBASI Maxime, QUEYREL Jean-Marie.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Néant.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Monsieur BABIEL Jean-Pierre procuration à Madame VIDAL Aline,
Monsieur BROUILLET Jean-Jacques procuration à Madame LAFOZ Michèle,
Monsieur COSTES Jean-Louis procuration à Monsieur ARANDA Francis,
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Madame CONGÉ Marie-Yvonne,
Madame LAFON Nadine procuration à Madame GARGOWITSCH Sophie,
Madame LAURENT Nathalie procuration à Monsieur CAMINADE Didier,
Monsieur MOULY Jean-Pierre procuration à Madame STARCK Josiane,
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Monsieur BIHOUE Yann,
Monsieur SÉGALA Jean-François procuration à Monsieur THÉLIOL Jean-Jacques,
Madame SICOT Maryse procuration à Madame BREL Chantal.

<p>Secrétaire de Séance : GARGOWITSCH Sophie</p>	<p>Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 37 Pouvoir(s) : 10 Votants : 47</p>
--	---

N°2024A-01-AGJ : INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER COMMUNAUTAIRE SUITE DÉMISSIONS

Monsieur Didier CAMINADE, Président, informe l'Assemblée de la démission de Madame Béatrice GIRAUD de son poste de conseillère communautaire à compter du 1^{er} février 2024.

AR Prefecture

047-200068930-20240215-2024A_01_AGJ-DE
Reçu le 20/02/2024
Publié le 20/02/2024

Il rappelle l'article L 273-10 du Code Électoral qui détermine les modalités de remplacement des conseillers municipaux ayant démissionné de leur mandat communautaire.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, le conseiller communautaire démissionnaire est remplacé par le premier membre du conseil municipal n'exerçant pas de mandat de conseiller communautaire qui le suit dans l'ordre du tableau établi à la date où la vacance de son siège devient définitive (art L 273-12 du Code électoral).

Vu les articles L. 5211-2, L. 5211-6 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L. 273-10 du Code électoral ;

Vu l'arrêté préfectoral n°47-2019-10-14-013 en date du 14 octobre 2019, constatant le nombre et la répartition des sièges des conseillers communautaires au sein de l'organe délibérant de la Communauté de Communes Fumel Vallée du Lot ;

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Communautaire de Fumel Vallée du Lot en date du 05 juin 2020 ;

Vu la lettre de démission de Madame Béatrice GIRAUD, de son mandat de conseillère communautaire de Fumel Vallée du Lot en date du 10 janvier 2024 ;

Vu la lettre de Monsieur le Préfet de Lot-et-Garonne acceptant la démission de Madame Béatrice GIRAUD de ses mandats de Maire et conseillère communautaire à compter du 1^{er} février 2024 ;

Vu la lettre de démission du poste de conseiller communautaire de Monsieur Jean-Victor DELAPART, 1^{er} Adjoint de la commune de Frespech en date du 05 février 2024 ;

Considérant que conformément à l'ordre de liste du conseil municipal à la date des élections de 2020, Madame Nathalie LAURENT, 2^{ème} Adjointe de la Commune de Frespech est la suivante après Monsieur Jean-Victor DELAPART, 1^{er} Adjoint ;

Monsieur le Président informe qu'il est nécessaire de régulariser le siège de conseiller communautaire de la commune de Frespech.

**Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire**

1°) – Prend acte de l'installation de Madame Nathalie LAURENT en qualité de conseillère communautaire titulaire représentant la commune de Frespech ;

Le Conseil Communautaire de Fumel Vallée du Lot est composé des conseillers suivants :

Conseillers titulaires :

Commune	Civilité	Nom	Prénom
Anthé	Monsieur	ALLEMAND	Pierre
Auradou	Madame	BOUCHER REZÉ	Séverine
Blanquefort-sur-Briolance	Madame	GARGOWITSCH	Sophie
Bourlens	Monsieur	QUEYREL	Jean-Marie
Cazideroque	Monsieur	ARONDEL	Jean-Pierre

AR Prefecture

047-200068930-20240215-2024A_01_AGJ-DE

Reçu le 20/02/2024

Publié le 20/02/2024

Condezaygues	Monsieur	GRASSET	Éric
Courbiac	Monsieur	LE CORRE	José
Cuzorn	Monsieur	CAMINADE	Didier
Dausse	Monsieur	GUÉRIN	Gilbert
Frespech	Madame	LAURENT	Nathalie
Fumel	Monsieur	ALBASI	Maxime
	Monsieur	ARANDA	Francis
	Madame	BREL	Chantal
	Monsieur	COSTES	Jean-Louis
	Monsieur	MOULY	Jean-Pierre
	Madame	SICOT	Maryse
	Monsieur	SOTTORIVA	Olivier
	Madame	STARCK	Josiane
	Madame	STREIFF	Céline
	Madame	TALET	Marie-Louise
Lacapelle-Biron	Madame	LAFON	Nadine
Masquières	Monsieur	BOUQUET	Thierry
Massels	Monsieur	PICCOLI	Jacques
Massoulès	Monsieur	AMBROISE	Philippe
Monsempron-Libos	Monsieur	BROUILLET	Jean-Jacques
	Monsieur	LABROUE	Cédric
	Madame	LAFOZ	Michèle
	Madame	LARIVIÈRE	Yvette
Montayral	Madame	CONGE	Marie-Yvonne
	Monsieur	DELPY	Jean-Luc
	Madame	GRIFFEILLE	Martine
	Monsieur	SÉGALA	Jean-François
	Monsieur	THÉLIOL	Jean-Jacques
Penne d'Agenais	Monsieur	BILLOUX	Bruno
	Monsieur	JURQUET	Bernard
	Monsieur	SCHMITZ	Jean -Marc
	Madame	VIGNEAU	Céline
Saint-Front-sur-Lémance	Madame	COSTES	Marie
Saint-Georges	Madame	BELLEAU	Marie-Hélène

AR Prefecture

047-200068930-20240215-2024A_01_AGJ-DE
Reçu le 20/02/2024
Publié le 20/02/2024

Saint-Sylvestre-sur-Lot	Monsieur	BABIEL	Jean-Pierre
	Monsieur	BIHOUÉE	Yann
	Madame	PINSOLLES	Sophie
	Madame	VIDAL	Aline
Saint-Vite	Monsieur	BORIE	DANIEL
	Madame	TORO	Viviane
Sauveterre-la-Lémance	Monsieur	CALMEL	Jean-Pierre
Thézac	Monsieur	MUCHA	Jean-Luc
Tournon d'Agenais	Monsieur	BALSAC	Didier
Trémons	Madame	POUCHOU	Marie-Thérèse
Trentels	Monsieur	PAILLAS	Lionel

2°) – Informe que Monsieur Jacky TONNELÉ, 3^{ème} Adjoint, représentera la commune de Frespech en qualité de conseiller communautaire suppléant, en cas d'absence du délégué titulaire et conformément à l'ordre de liste :

Conseillers suppléants :

Commune	Civilité	Nom	Prénom
Anthé	Monsieur	LAMY	Jérémy
Auradou	Monsieur	LEBARON	Jean-Bernard
Blanquefort-sur-Briolance	Monsieur	FOULOU	Michel
Bourlens	Monsieur	MALBEC	Sébastien
Cazideroque	Madame	BROUAT	Evelyne
Condezaygues	Monsieur	LAPORTE	Christian
Courbiac	Monsieur	LAVERGNE	Bernard
Cuzorn	Monsieur	RAUZET	Emilien
Dausse	Monsieur	CAVILLE	Bernard
Frespech	Monsieur	TONNELÉ	Jacky
Lacapelle-Biron	Monsieur	LAFON	Joël
Masquières	Monsieur	REY	Michel
Massels	Monsieur	BARRIERES	Bernard
Massoulès	Madame	SABATIER	Ludivine
Saint-Front-sur-Lémance	Monsieur	BRUYERES	Eric
Saint-Georges	Monsieur	SOULIER	Didier
Sauveterre-la-Lémance	Monsieur	CAVADINI	Hubert

AR Prefecture

047-200068930-20240215-2024A_01_AGJ-DE
Reçu le 20/02/2024
Publié le 20/02/2024

Thézac	Monsieur	LIOT	Didier
Tournon d'Agenais	Monsieur	GONDAL	Stéphane
Trémons	Madame	QUINTARD	Anna-Maria
Trentels	Madame	LAMBERT	Marylin

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 15 février 2024

La Secrétaire de séance,



Sophie GARGOWITSCH

Le Président,



Didier CAMINADE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 20 février 2024

Reçu en Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 20 février 2024
